



MAIRIE

SAINT MARTIN DES NOYERS - Vendée

28, Rue de l'Eglise

☎ 02 51 07 82 60

☎ 02 51 07 85 99

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix, le dix huit février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 février 2010 pour une session ordinaire, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Daniel MENANTEAU, Maire,

Étaient présents : Mmes DRAPEAU Laure, GUILLET Maryse, MADORRA Hélène, JAUD Rose-Hélène, MM BARD Joël, BOUDAUD René, CONNIL Jérémy, DREUX Jean-Claude, DREILLARD Roland, FALOURD Bernard, GOURAUD Christophe, GUILLON Jean-Louis, LOUINEAU Dominique, PICARD Fabien, RAMBAUD René, SORIN Patrice.

Absente excusée : Mme ELIE Sandrine a donné procuration à Mme DRAPEAU Laure,

Absents : M. BOU Didier et M. René RAMBAUD lors d' l' Information sur le renoncement au Droit de préemption Urbain, de l' ouverture de crédits du Budget communal 2010 et de la modification des tarifs 2010 - salle « Les Noyers »,

Secrétaire de séance : M CONNIL Jérémy

Le conseil municipal a :

- ☞ été informé du renoncement au droit de préemption sur les parcelles YB 151, YB 148, AD 61, AH 185 et 186P, YB 146 par arrêtés n° 06/2010, 07/2010, 18/2010, 19/2010, 20/2010 ;
- ☞ autorisé, à l'unanimité, une avance de crédits à régulariser lors du vote du budget primitif 2010, de 7 200 € à l'article 2183 pour l'acquisition d'un photocopieur et de 10 200 € à l'article 21578 pour l' acquisition d'un broyeur ;
- ☞ à l'unanimité, modifié les tarifs fixés le 19 novembre 2009 pour la salle « les noyers » et décidé, pour les contrats signés à compter du 1° mars 2010, d'appliquer les tarifs en vigueur au jour de la location ;
- ☞ Elu, à l'unanimité, René BOUDAUD, Fabien PICARD, Hélène MADORRA, membres titulaires et Maryse GUILLET, Christophe GOURAUD, Jean-Claude DREUX, membres suppléants de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation de service public d'assainissement collectif ;
- ☞ Autorisé à l'unanimité, la création, d' un poste d'adjoint administratif de 2° classe à temps incomplet à raison de 20 heures hebdomadaires à compter du 1° avril 2010 et le recrutement d'un agent en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE passerelle) sur ce poste
- ☞ Autorisé la création, par 2 abstentions et 16 voix pour, d' un poste d'adjoint technique de 2° classe à temps complet à compter du 1° avril 2010 et le recrutement, par 3 abstentions et 15 voix pour, d'un agent en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE passerelle) sur ce poste ;
- ☞ à compter du 1° avril 2010, adopté, à l'unanimité, la filière administrative, du tableau des effectifs, et, par 3 abstentions et 15 voix pour, la filière technique ;
- ☞ à l'unanimité, accepté le transfert des équipements communs du lotissement de la Prée dans l'actif de la commune et le classement de sa voirie dans le domaine public communal ;
- ☞ à l'unanimité, accepté le transfert des équipements communs du lotissement du Petit Pontereau dans l'actif de la commune et le classement de sa voirie dans le domaine public communal ;
- ☞ approuvé par 14 voix pour et 4 abstentions, le zonage d'assainissement tenu à la disposition du public ;
- ☞ à l'unanimité, autorisé le Maire, à lancer la consultation pour le choix d' un cabinet d'étude afin de réaliser un plan d'épandage et à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département,
- ☞ accepté la proposition de la Scierie Biotteau Jacques pour l'abattage de peupliers.

Fait à Saint Martin-des-Noyers, le 19 février 2010

Le Maire,
Signé D. MENANTEAU